

Commune de Trescléoux

N°5



DÉCEMBRE 2016

Joyeuses Fêtes

BULLETIN MUNICIPAL

J'❤️
MA
COMMUNE

Et voilà, nous sommes déjà en décembre!

2016 aura été l'année de la célébration des 700 ans de la Charte des Libertés de Trescléoux et le calendrier des animations du village a été rythmé par les festivités organisées autour de cet évènement. La mobilisation a été forte autour de ce projet qui a généré une formidable dynamique et dont l'aboutissement aura permis cette superbe fête du 1^{er} octobre où vraiment tout a été parfait (sauf le temps ! mais là personne n'y peut rien). J'espère que pour les années à venir d'autres beaux projets verront le jour, ce serait dommage qu'une si belle expérience ne se reproduise pas.

La vie à Trescléoux ces derniers mois, a été un peu perturbée.

En effet les travaux pour l'enfouissement de la ligne EDF depuis Sorbiers jusqu'au poste source au pied de notre ligne droite n'ont pas facilité la circulation et ont généré quelques problèmes, entre autres de coupures d'eau. Tout cela devrait bientôt être terminé et nous reprendrons avec soulagement, je crois, nos habitudes. Encore un peu de patience et pour cette fois ce sera fini.

Les fortes pluies des 21 et 23 novembre ont provoqué un glissement de terrain dans le torrent de la Blaisance, (en amont du village côté Panrient) la RD 949 a été inondée ainsi que les terres agricoles à proximité et la propriété de M. et Mme DELADOEUILLE. Aujourd'hui, après de gros travaux réalisés par l'entreprise POLDER pour dégager la Blaisance on peut constater d'importants dégâts sur la route, dans les champs et chez M. et Mme DELADOEUILLE qui n'ont toujours pas pu réintégrer leur demeure.

La voirie rurale qui relie le pied de garde à Lagrand a elle aussi subie la colère de la Blaisance.... La route s'est en partie éboulée dans la rivière et reste provisoirement interdite à la circulation. Donc prudence, merci de respecter les interdictions de passage quand nous avons pris la peine de les matérialiser sur place... c'est pour votre sécurité à tous.

Sinon, je me permets de vous rappeler que 2017 sera une année électorale, ne laissez pas les autres choisir pour vous et venez voter lors des présidentielles et des législatives prochaines !

Je vous souhaite, en mon nom et de la part de l'ensemble du Conseil Municipal de très bonnes fêtes de fin d'année et je compte sur votre présence pour les vœux de la municipalité qui sont déjà programmés au 21 janvier 2017. J'espère sincèrement pouvoir vous rencontrer nombreux !

Bien à vous.

MULLER Muriel



BULLETIN SEMESTRIEL

Décembre 2016

Directeur de publication : Muriel MULLER

Conception et rédaction : Marie-pierre SAMUEL

Crédit photos : Daniel BRAND, Jean & Jacqueline SCHULER,

Graham SHELLSHEAR, Kathy SAMUEL, , Mairie de Trescléoux, Les associations

Impression : Mairie de Trescléoux

MAIRIE DE TRESCLEOUX

Chemin Neuf

Le village

05700 TRESCLEOUX

Tél : 04 92 66 22 01—Fax : 04 92 66 37 78

Courriel : mairie.trescleoux@orange.fr

Site internet : trescleoux.fr

Responsable secrétariat : Solange TRUCHET

Horaires :

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00

Mardi et vendredi de 15h00 à 18h30

Le maire reçoit tous les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous



Règlement du service de l'eau & assainissement

EXTRAIT DU REGLEMENT DU 28/08/2003 (consultable en mairie)

La mairie assure l'approvisionnement en eau potable avec les qualités imposées par les règlements en vigueur. La mairie garantit la continuité du service sauf circonstances exceptionnelles. Des contrôles réguliers sont réalisés par des analyses effectuées par les services de l'Etat.

En bénéficiant du service de l'eau, **vous vous engagez à :**

- ⇒ Utiliser l'eau uniquement pour votre consommation personnelle
- ⇒ Ne pas prélever directement sur le réseau par d'autres moyens que les branchements prévus
- ⇒ Modifier l'emplacement de votre compteur
- ⇒ Porter atteinte à la qualité sanitaire de manière générale
- ⇒ Ne pas modifier les branchements



Toute intervention sur le réseau d'eau et d'assainissement est strictement interdite le vendredi, samedi et dimanche, jours de fêtes et veille de jours fériés. Tous projets de travaux, devront faire l'objet d'une consultation auprès des services de la mairie.

La Mairie, responsable du fonctionnement du service :

- ⇒ Vous informe à l'avance de toute interruption
- ⇒ Peut imposer pour toute perturbation et restrictions (imposées par les Services de l'Etat) **l'arrêt du réseau**



En cas d'utilisation pour incendie, les conduites du réseau peuvent être fermées sans préavis.



BRANCHEMENT

On appelle « branchement » le dispositif qui va de la prise sur la conduite de distribution publique jusqu'au système de comptage.

Le branchement ne fait pas partie du réseau public. Le réseau privé commence à la prise en charge sur le réseau communal et comprend les éléments : prise d'eau sur la conduite de distribution publique et le robinet de prise d'eau sous bouche à clé, la canalisation située tant en domaine public qu'en domaine privé, le dispositif d'arrêt, le système de comptage.



Les travaux d'installation sont réalisés par l'abonné et sous sa responsabilité avec des matériaux agréés. La mise en service du branchement est effectuée par la Mairie, seule habilitée à manœuvrer les robinets de prise d'eau sur la conduite de distribution publique.



COMPTEUR

On appelle « compteur » l'appareil qui permet de mesurer votre consommation d'eau. Il est d'un modèle agréé par la réglementation en vigueur.

Les compteurs d'eau sont la propriété de l'abonné. Les frais de changement de compteur sont à la charge de l'abonné.

Le compteur est généralement placé en propriété privée, aussi près que possible du domaine public, dans la mesure du possible à l'extérieur des bâtiments.

Votre premier compteur financé par la commune



EXTRAIT DU REGLEMENT DU 28/08/2003 (consultable en mairie) - suite



On appelle « installations privées », les installations de distribution situées au-delà du système de comptage. Pour les immeubles collectifs, elles désignent l'ensemble des équipements et canalisations situés au-delà du compteur général d'immeuble.

- ⇒ La conception et l'établissement des installations privées sont exécutés à vos frais et par l'entrepreneur de votre choix et ne présentant aucun inconvénient pour le réseau public.
- ⇒ Le Maire se réserve le droit d'imposer la modification d'une installation privée risquant de provoquer des perturbations.
- ⇒ L'entretien, le renouvellement de la mise en conformité des installations n'incombent pas à la Mairie et ne peut être tenue responsable des dommages causés par l'existence ou le fonctionnement des installations privées ou par leur défaut d'entretien, de renouvellement ou de mise en conformité.

 **EN CAS DE FRAUDE : PENALITE FORFAITAIRE EQUIVALENTE A UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 300 m³**



FINANCES PUBLIQUES

Un nouveau service offert par votre collectivité

Désormais vous avez la possibilité de payer vos avis de sommes à payer par Internet

Un moyen de paiement sûr, facile et rapide

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) de façon sécurisée.

Le mode d'emploi est simple

Il suffit de vous munir de votre « Avis de Sommes à Payer » que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires y figurent.

- 1 > Connectez vous à l'adresse Internet indiquée
- 2 > Saisissez les renseignements demandés
- 3 > Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- 4 > Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, saisissez les coordonnées de votre carte bancaire
- 5 > Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement

C'est fini, votre facture est réglée !

TARIF DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT 2016

EAU :

- ⇒ Taxe fixe annuelle de l'eau : 40 €
- ⇒ Prix de l'eau au m³ : 0.50 €
- ⇒ Redevances Agence de l'Eau (pollution et modernisation des réseaux)

ASSAINISSEMENT :

- ⇒ Taxe fixe annuelle : 35 €
- ⇒ Prix de l'assainissement au m³ : 0.21 €

Paiement des factures d'eau

Rappel aux propriétaires changeant de locataires ou vendant leur bien :

N'oubliez pas de venir le signaler à la Mairie pour qu'elle effectue le relevé du compteur d'eau au moment du changement !

Les avancées de la nouvelle intercommunalité



La loi NoTRE impose la réforme de l'intercommunalité et rend obligatoire un seuil minimum de 5 000 habitants en zone de montagne pour toute intercommunalité. Le nouveau schéma doit être mis en place au 1^{er} janvier 2017 et les intercommunalités existantes disparaîtront le 31 décembre 2016.

Pour notre secteur du Buëch, après plusieurs réunions, il est prévu la création d'une nouvelle communauté de communes regroupant les actuelles communautés de communes du Laragnais, du Sisteronais, de Ribiers Val de Méouge, de la Motte du Caire-Turriers, des Baronnie, du Serrois et de la Vallée de l'Oule, soit au total 62 communes et près de 25 500 habitants.

Cette création a été entérinée par arrêté inter préfectoral en date du 14 novembre 2016.

Cette nouvelle intercommunalité prendra le nom de Communauté de Commune Sisteronais-Buëch et son siège sera fixé à Sisteron.

Un Comité de Pilotage regroupant les présidents des 7 communautés de communes actuelles et un maire par Communauté de Communes a été mis en place ; des groupes de travail correspondant au bloc de compétences de la nouvelle entité, se réunissent régulièrement pour élaborer un projet de territoire.

En outre, le comité de pilotage a fait appel aux conseils de 3 bureaux d'études spécialisés dans les domaines fiscaux, juridiques et gestion des ressources humaines.

Tous ces efforts déboucheront donc sur un projet de territoire dont les grandes lignes seront présentées courant décembre à l'ensemble des Maires et Conseillers Communautaires.

Enfin un conseil de territoire sera créé où siègeront tous les maires il sera une force de propositions et il émettra un avis sur les grandes décisions que devra prendre le conseil communautaire.

Il s'agit d'un projet ambitieux porteur d'espoir et de solidarité.

Apéritif républicain

14 Juillet



Comme il est de coutume maintenant depuis 3 ans, la municipalité a organisé une cérémonie le 14 juillet devant le monument aux morts et l'arbre de la Liberté. Cette cérémonie suivie d'un apéritif dans la cour de l'école a été l'occasion par le discours prononcé par Madame le Maire de rappeler les valeurs de la République !

Concours fontaines, balcons et jardins fleuris

La fête des associations a eu lieu le 30 juillet, c'était l'occasion de décerner les prix pour le concours des fontaines, balcons et jardins fleuris.



Ainsi les classements sont les suivants :

Concours des Fontaines fleuries > 1. Fontaine du Seigne : 177 pts./2. Fontaine Gontard : 141 pts./3. Fontaine du Barda : 117 pts./4. Fontaine du Coin de Ville : 115 pts.

Concours des Balcons et Jardins Fleuris : 1. Jardin de Michelle et Louis Bonnet: 198 pts./2. Balcon de la Clé de Sol (Jacqueline) : 162 pts./3. Jardin de Chantal et Daniel Katgeli : 148 pts./Ex-aequo : Jardin M. Boivin et M. Madelin : 142 pts.



Avec les Amis de Trescléoux, pour célébrer les 700 ans de la charte des libertés...



Pour le village de Trescléoux, l'année 2016 a été marquée par la célébration des 700 ans de la signature de la charte des Libertés. Des animations ont eu lieu tout au long de l'année dont certaines en collaboration directe avec la municipalité, notamment la présentation, cet été, du blason représentant notre village où Chantal Géranton (née Moureton), a dévoilé une superbe broderie représentant celui-ci. Au mois de septembre, les élèves de l'école ont été mis à contribution également pour planter au petit square de la Fontaine du Seigne un arbre à Pistoles.



**CEREMONIE
DU
11 NOVEMBRE**



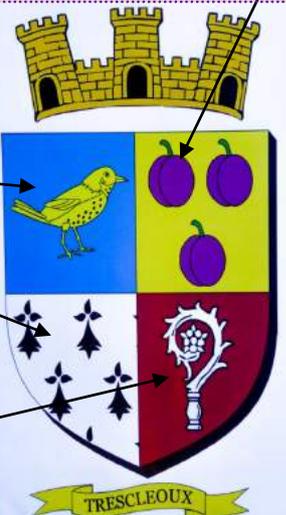
A l'occasion de la célébration des 700 ans de la Charte des Libertés, les Amis de Trescléoux en partenariat avec la Mairie ont créé un blason pour la commune sur lequel figurent 2 emblèmes du village

Prunes Perdrigones
transformées en Pistoles
(douceur célèbre jusqu'à la Cour d'Angleterre, la Reine Victoria en était particulièrement friande !)

Grives autrefois, ce gibier était dégusté dans les restaurants du village à l'occasion de la fête de la Sainte Agathe au mois de février

L'Hermine symbole de la royauté

Bâton Episcopal marque de juridiction ecclésiastique. Emblème de la dignité épiscopale



L'ECOLE

Rentrée scolaire 2016-2017

C'est Mademoiselle Isabelle BOSIO qui aura en charge l'enseignement cette année dans notre école.

Ce sont 17 élèves qui ont été accueillis :

✎ 8 CE2,

✎ 3 CM1

✎ 6 CM2

Les horaires de l'école :

de 8h45 à 11h45 et de 14h00 à 16h15.



LA CANTINE

La cantine est gérée par Nathalie Villard, les inscriptions se font à la semaine. Les repas proviennent des « Lavandes » à Orpierre.

En cas d'annulation prévenir avant 8h30 en téléphonant à la Mairie (0492662201), l'Ecole (0492662875) ou l'Agence Postale (0492662200).

LES T.A.P.

Les temps d'accueil périscolaires sont assurés par Marie-Pierre et Nathalie.

Ils ont lieu tous les jours d'école (sauf le mercredi) de 13 heures 15 à 14 heures. Depuis la rentrée et profitant des jours de beau temps, les élèves ont pu bénéficier de sorties à l'extérieur : au city stade, au terrain de foot, dans le village avec la découverte des fontaines. Des activités sont prévues pour cette fin d'année : activités manuelles autour de Noël, temps de lecture, jeux de société....

- Un projet de pièce de théâtre est en place depuis le mois d'octobre (tous les lundis) avec la compagnie Les Arts au Soleil de Trescléoux. Un spectacle est prévu pour le mois de février 2017 !

ÉVACUER UN CAR, ÇA S'APPREND

RAPPEL

A POINT DE DÉPART on ne s'adure pas

B POINT D'ARRIVÉE

SORTIE ORGANISÉE = SORTIE SÉCURISÉE

ANATEEP

transport scolaire

IVECO BUS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

25 000

30^e campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ie pratique



Horaires d'ouverture :
Tous les matins de
8h45 à 11h30
du lundi au samedi

AGENCE POSTALE



Tablette
numérique

Installée par La Poste dans notre agence postale, la tablette numérique a pour objectif l'accès aux services en ligne pour tous !

Depuis le début de l'été aux abords de l'Agence Postale, vous avez désormais accès au WIFI ORANGE (gratuit pour les abonnés Orange), payant avec l'achat d'un « Pass Wifi Orange » sans limitation de durée, ni d'horaires. Le point WEB reste disponible dans l'Agence aux heures d'ouverture.

Les clients pourront accéder à l'ensemble des services en ligne proposés par Le Groupe La Poste, mais aussi aux principaux services publics.



EN VENTE DANS NOTRE AGENCE POSTALE DE TRECLEOUX CARTELETTE INDIVIDUELLE COMPORTANT UNE PIECE EN ARGENT "Le Beau Voyage du Petit Prince" Les faces des 12 premières pièces sont gravées de 12 lieux et de 12 activités ludiques pratiquées par Le Petit Prince lors de son voyage en France : la pêche aux coquillages au Mont Saint-Michel, le cinéma du Festival de Cannes, la pelote Basque dans la région de Saint-Jean-de-Luz ...



BIBLIOTHÈQUE

Large choix de BD, documentaires, romans, policiers, jeunesse etc....



Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi après-midi
de 14 h à 16 h

Hurler
sans les loups

Pierre Adrien Reynaud



La bibliothèque municipale a organisé cet été une exposition d'artistes du village en y associant une foire aux livres. Cette manifestation a permis de découvrir les talents de chacun : dessins, photos, couture etc.... Ce fût également l'occasion pour Pierre Reynaud de dédicacer son livre « Hurler sans les Loups ». Tout au long de l'année des animations ont lieux avec Catherine Moreau, assistante maternelle et des expositions seront également programmées.



Bravo à Tom Mastrapasqua qui une fois de plus est médaillé d'or avec 4 combats remportés par ippon.

Tom est inscrit au club de Judo de Serres.



Félicitations à Camille Samuel, elle prépare les 44èmes Olympiades des métiers dans l'esthétique. Sélectionnée au niveau Régional, elle a obtenu le 30 juin à Aix-en-Provence, la médaille d'or.



Au gré des informations qui

nous parviennent, nous consacrons

désormais une partie de la « vie communale » et pour ceux qui le souhaitent (uniquement) à nos concitoyens qui se sont distingués (sport, danse, musique, équitation, études, etc....), aux initiatives locales, aux installations professionnelles ou autres. Pour cela merci de transmettre par mail (mairie.trescleoux@orange.fr) une courte description et joindre une photo au format jpeg !

nouvelle rubrique



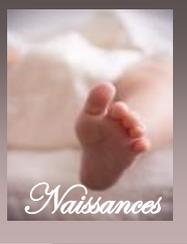
Les Amis de Trescléoux ont fait l'objet d'une distinction particulièrement forte et opportune lors de la dernière assemblée générale. L'association Départementale des Médaillés Jeunesse et Sports a tenu en effet à saluer l'implication plus que soutenue des Amis de Trescléoux dans l'organisation du 700^{ème} Anniversaire de La Charte des Libertés en lui décernant la qualification de « Bénévole du Jour ». La remise sous forme d'un plateau décoré nommément à été effectuée par Pierre CHABAS, président départemental en présence des médaillés locaux : Guy MOINEAU et Pierre-Yves REYNAUD. Jacqueline SCHÜLER présidente a tenu à y associer ses deux prédécesseurs fondateurs de l'association il y a 42 ans Michel VILLARD et Louis BONNET ainsi que Muriel MULLER, Maire de la commune.



Les 5 et 6 novembre s'est déroulée à Laragne-Montéglin la 17^{ème} exposition internationale d'aviculture. Ce fût également l'occasion de fêter le 30^{ème} anniversaire de la société avicole des Alpes que préside Denis Villard depuis près de 20 ans. 2500 animaux étaient présentés par 130 éleveurs venus de 22 départements Français ainsi que d'Italie et d'Espagne. 18 juges officiels ont attribué des titres de grands prix d'exposition et grand prix d'honneur aux meilleurs sujets. Dans le cadre de l'exposition s'est déroulé le championnat de France des pigeons de races Ibériques dont Denis préside également les destinées. Il y a remporté 4 titres de champion de France en pigeons de structure (2 titres avec ses Chorréra) en pigeon cravaté avec un Figurita et un titre en pigeon de vol avec un culbutant Portugais, plus le grand prix de la ville de Laragne-Montéglin avec un Figurita. Denis part la troisième semaine de janvier en Espagne à Valls (prés de Taragone) participer au championnat d'Europe des pigeons Figurita. Il possède déjà

jusqu'en novembre 2018 le titre de champion d'Europe en pigeons de structure qu'il devra défendre au Danemark ! Félicitations à lui pour ses titres et bonne chance pour la suite !

Vie communale



Etat civil

Le 26 août 2016 : Alaric Fils de Sixtine TERNAVASIO et François TOULLEC

Le 29 août 2016 : Sarah Fille de Virginie et Jean-Paul CERTA

Le 23 septembre 2016 : Taïrys Fils de Cécilia MULLER et Benjamin COLAK

Le 11 novembre 2016 : Chloé Fille de Anne PERRON et Stéphane JOTTREAU

Le 19 novembre 2016 : Camille Fils de Eva BRUNET et Maxime ESPI

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés et adressons nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.



Alaric



Sarah



Taïrys



Le 19 juillet 2016 : Simone BONTHOUX

Le 8 septembre 2016 : Roger BAMOUDROU

Le 28 septembre 2016 : Joséphine ROBERT

Le 29 septembre 2016 : Julienne PERRETTO

Le 19 octobre 2016 : Dominique D'AMICO

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.

Vie associative

Un drone pour promouvoir le Trail de la paix



Il régnait une ambiance insolite sur les hauteurs de Trescléoux dimanche.

En effet des bourdonnements inattendus venaient rompre la quiétude d'une belle journée d'automne. Sous la houlette de Clément Villard, coordinateur du Trail de la paix, ils étaient un peu plus d'une douzaine de bénévoles à partir sur les parcours du cinquième Trail de la paix.

Un nouveau parcours

Leur objectif ? Réaliser une vidéo de promotion de cet événement sportif mettant en valeur les territoires trescléousiens. Pour cela, plusieurs coureurs étaient venus participer aux prises de vue dans les marnes du Devès, dans le village ou sur les crêtes d'Aumage

qui feront leur grand retour sur le parcours de 2017.

C'est une équipe motivée munie d'un drone, d'appareils photos, de pieds, de manches et de caméras embarqués qui a utilisé une panoplie complète de reporter pour donner envie de venir courir pour la paix les 13 et 14 mai prochains, dans les Hautes-Alpes.

Nicolas Besson, ingénieur en équipements de montagne, a pris les manettes de son drone pour réaliser des images inédites. L'ensemble de l'équipe a bénéficié des talents du jeune réalisateur Aurèle Collin qui mettra les images en scénario, afin de proposer un clip de quelques minutes que chacun pourra diffuser.



L'équipe de bénévoles, drone et matériels en main, a tourné une vidéo pour promouvoir le Trail de la paix.

**13 & 14 mai 2017
à Trescléoux**

Vie associative

Rétrospective 700 ans de la charte des libertés

Une fois tous les 100 ans l'anniversaire d'un élément majeur de la vie et de la mémoire du Village : les Amis de Trescléoux ne pouvaient manquer de célébrer les 700 ans de La Charte des Libertés signée le 1^{er} Octobre 1316 à Upaix. Avec un an et demi de préparation, l'événement de 2016 a permis aux



Inauguration de la rue de la Charte, le 1er octobre 2016



Atelier de théâtre



Atelier de déco

associations et habitants de se regrouper et de partager les tâches mais aussi les talents. Les mises à contribution étant multiples, l'organisation devait donc être emprunte de rigueur. Tout au long de l'année les diverses rencontres, animations annonçaient l'évènement avec mise en avant des costumes d'époque/ateliers et actions diverses : décoration et costumes-adaptation théâtrale de la signature Charte-exposition -conférences-élaboration du blason de Trescléoux lequel est adopté par la Municipalité- Enveloppe prêt à poster-bière brassée spécialement - recherche et élaboration des mets de l'époque -collaboration avec les élus et habitants d'Upaix - Village paré et décoré - le tout orchestré avec enthousiasme et précision pour l'aboutissement du 1^{er} Octobre. Le jour venu en dépit d'une météo maussade Muriel Muller a pu inaugurer la

Montage photos réalisé par Graham Shellshear



Atelier de couture



Vernissage

Jeux médiévaux



rue De La Charte. Un impressionnant cortège en costume l'accompagnant pour un tour du village à la rencontre des ateliers d'artisans. Une délégation également costumée se rendait par la suite à Upaix pour la reconstitution officielle de la signature de l'acte la scène étant rapportée à Trescléoux en fin de journée. Diverses animations médiévales étaient proposées et le soir le grand banquet, émaillé d'attractions, a rassemblé plus de 100 personnes. Cette manifestation n'aurait pu voir le jour sans le soutien de la Municipalité et du Conseil Départemental.

Vie associative

LES ARTS AU SOLEIL



Reconstitution de la signature de la Charte des Libertés à Upaix

Au cours de ces derniers mois, les Arts au Soleil, la compagnie très active de Jean-Pierre ARQUE, a œuvré pour les écoles d'Eyguians, du Poët et maintenant Trescléoux, dans le cadre des TAP. Pour Trescléoux, nous préparons un petit spectacle tous publics, avec les enfants de l'école (17 élèves), pour le vendredi 10 février 2017. Beaucoup de temps passé pour la préparation du 700^{ème} anniversaire de la Charte des Libertés : écriture du texte en français, dont une partie traduite en patois par Louis Bonnet. Rencontres et organisation des répétitions avec les Upaisois et les Trescléousiens et finalisation de la vidéo tournée par Graham (sous un soleil estival !)

Après deux après-midis récréatives en juillet et août, se terminant par un repas, le Foyer a recommencé une nouvelle année. Après l'assemblée générale en octobre, deux repas sont

prévus à Eyguians – le 9 novembre et le 7 décembre, ainsi que les concours de cartes et boules. Bienvenue aux nouveaux Trescléousiens qui voudront nous rejoindre au sein du Foyer. Tous les mercredis après-midi à 14h jeux de boules, cartes, scrabble etc. Un voyage de 7 jours en Espagne du 14 au 21 mai 2017 est ouvert à tous.

FOYER DE TRESCLEOUX



Repas « Moules-Frites » au Restaurant de la Gare à Eyguians

Le Comité des Fêtes a organisé au mois de février La fête de la Sainte Agathe qui a obtenu un franc succès. Il en a été de même pour le vide grenier du 1^{er} mai. Sous une météo clémente, exposants et visiteurs étaient au rendez-vous. Le tournoi de sixte du mois d'août, a réuni pas moins de 12 équipes. Les supporters étaient présents et la journée s'est parfaitement déroulée ! L'équipe du

Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour les prochaines festivités 2017. Venez nombreux les rejoindre et les encourager

COMITE DES FETES



Tournoi de sixte du 15/08/2016

- ❑ **FOYER** : Galette des rois le 08/01/17 * Repas Sainte Agathe 25/01/17 * Voyage en Espagne du 15 au 21/05/17
- ❑ **CULTURE & LOISIRS** : Sorties matchs de hockey, lasergame et ski à Réallon courant février/mars
- ❑ **COMITE DES FETES** : Fête de la Sainte Agathe : 04/02/17
- ❑ **AMIS DE TRESCLEOUX** : Voyage salon de l'Agriculture 28/02 au 05/03 * Exposition sur les familles signataires de la Charte des Libertés du 15/07 au 15/08/2017 * Concours balcons et fontaines fleuris 22/07/17 * Buffet campagnard à la Garenne 05/08/17
- ❑ **LES ARTS AU SOLEIL** : Spectacle école de Trescléoux 10/02/17 * Fête du pain et soirée Jazz 18/08/17

Evènements « inter-associations » :

Veillée de Noël : 21/12/2016
 Carnaval : 21/02/2017
 Après-midi crêpes et jeux de société : 01/02/2017
 Repas des femmes : 11/03/2017
 Chasse aux œufs : 19/04/2017
 Fête de la musique avec concert au stade : 21/06/2017
 Soirée Catherinette : 25/11/2017



Déneigement

Le service de déneigement est reconduit pour la saison 2016-2017

Toutes les conventions déjà signées restent valables. Pour pouvoir bénéficier du service de déneigement de la commune, s'adresser directement en mairie.



Et la fin de l'année...

Ramonage

Les propriétaires sont tenus de faire visiter et ramoner leurs fours, cheminées au moins une fois par an. Un arrêté pris par le Maire est affiché et consultable en mairie.



VOTER PAR PROCURATION



Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Source : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits (formulaire à pré-remplir en ligne)

Quand et comment ?

- ❑ Les jeunes (filles et garçons) dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire
- ❑ Cette démarche est à effectuer dans votre mairie. Une attestation de recensement vous sera remise. Celle-ci est à conserver précieusement dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. *Cette attestation sera réclamée aussi pour l'inscription à la conduite accompagnée ou tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publiques*

👉 pièces à fournir : livret de famille/carte d'identité/justificatif de domicile





Infos pratiques



Distribution des colis de Noël pour nos aînés courant du mois de décembre

Nouveaux habitants de la commune

Vous venez de vous installer à Trescléoux, merci de vous faire connaître en mairie au plus tôt pour toutes les formalités : relevé de compteur d'eau, redevance ordures ménagères, mise à jour de vos papiers d'identité, inscription sur les listes électorales, etc.....

Merci d'avance !



Agenda

➤ **Voeux du Maire :**

21 janvier 2017 : 17h30

➤ **Election présidentielle :**

23 avril et 7 mai 2017

➤ **Trail de la Paix :**

13 et 14 mai 2017

➤ **Elections législatives :**

11 et 18 juin 2017

N° UTILES

- ✓ Agence Postale Communale : 04 92 66 22 00
- ✓ Ecole primaire : 04 92 66 28 75
- ✓ Communauté des Communes : 04 92 66 25 49
- ✓ Service d'accompagnement des personnes âgées : 06 70 73 96 17
- ✓ Office de Tourisme : 04 92 66 30 45
- ✓ Gendarmerie de Lagrange : 04 92 65 00 15
- ✓ Service de Portage des repas à domicile : 04 92 66 25 49
- ✓ Trésor Public : 04 92 65 11 64
- ✓ Préfecture : 04 92 40 48 00
- ✓ Pompiers : 18
- ✓ SAMU : 15
- ✓ Police : 17